

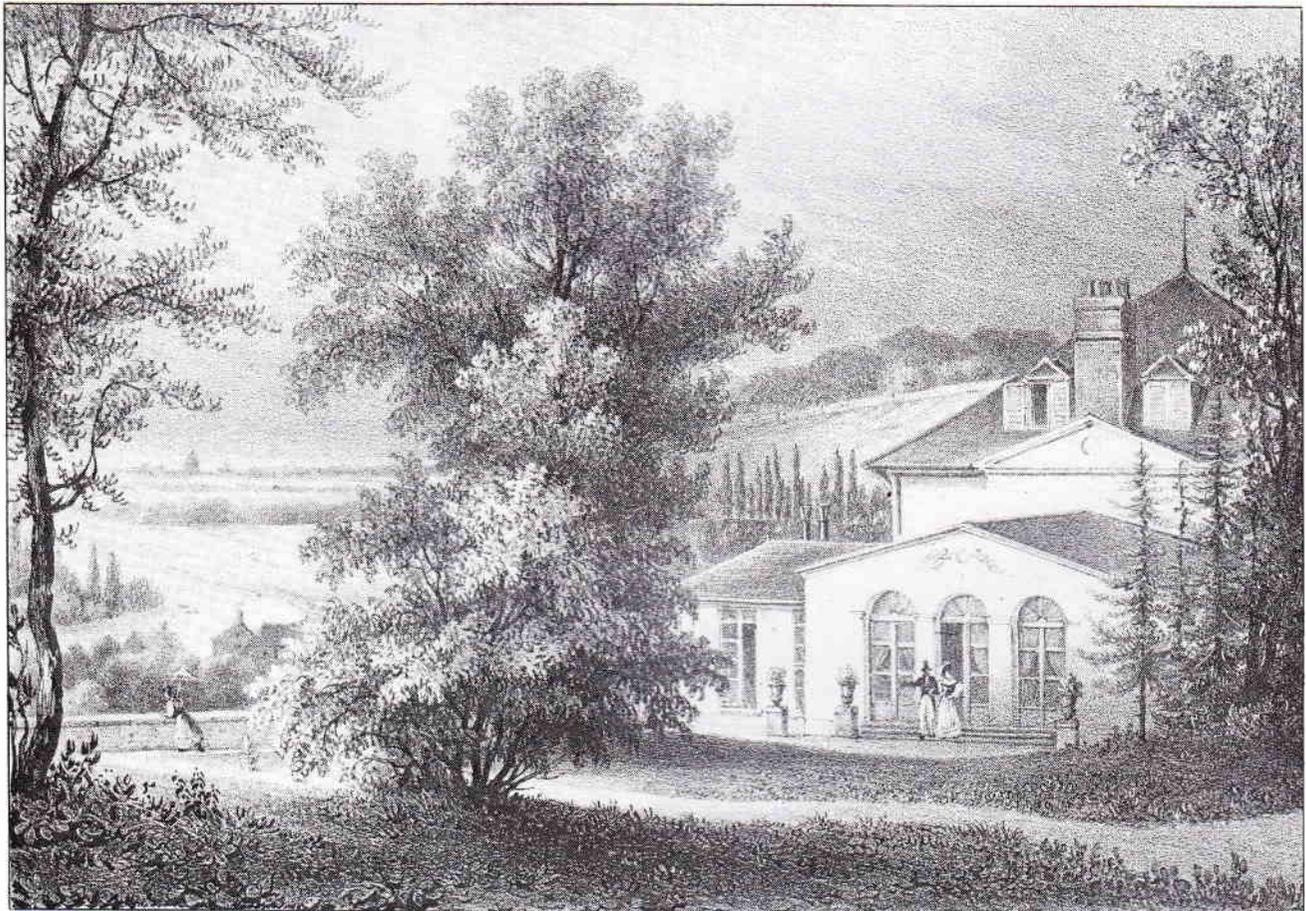
Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : En la Mairie de Meudon

4 Francs

Bulletin N° 51

1983 - N° 2



(Col. H. Meslet)

LES GRANDES PROPRIÉTÉS MEUDONNAISES

La maison SCRIBE

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 534-16-13

*Vous souhaitez participer
à la défense de l'environnement ?*

Vous avez entre 16 et 20 ans ?

Compte épargne "Jeune projet"

Mettez l'imagination au pouvoir



**Caisse d'Épargne
de Meudon-Val-Fleury**

7, Rue des Grimettes - Tél. 626.54.30



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 626-45-50

*UN ARTISAN A VOTRE SERVICE
pour tous les travaux d'imprimerie*

**M. COGNÉE
P. LACAS, GÉRANT**

93, Rue Henri-Barbusse - 92190 MEUDON

Téléphone 534-27-22 ~~~~~

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU BUREAU AU MAIRE DE MEUDON

Douze membres du Bureau du Comité ont été reçus par M. Gauer le samedi 19 mars. Au cours de cette visite les questions suivantes ont été évoquées :

a) M. Millet remercie M. le Maire de sa subvention au Comité.

b) Il remercie également le Maire pour la réalisation en cours du Jardin Sauvage qui correspond aux souhaits du Comité et il lui fait part de l'intention du Comité d'offrir quelques arbres pour ce jardin.

c) En ce qui concerne la rénovation de la façade du presbytère, qui complétera harmonieusement celle de la façade de l'Eglise Saint-Martin, le Comité y contribuera par une subvention.

d) Propriété Piaux : un compromis a été trouvé entre la Municipalité et le promoteur propriétaire : des petits immeubles seront construits à la partie supérieure du parc tandis que sa partie basse sera concédée à la Municipalité de façon à agrandir le Parc Paumier.

e) Problèmes de circulation : M. Millet se félicite de la coopération sur ce point entre les services techniques de la Mairie et la commission du Comité créée à ce sujet. Deux points « chauds » vont tout particulièrement être étudiés : l'élargissement de la rue de la République entre la rue des

Pierres et la rue des Vertugadins (et l'aménagement des terrains situés entre cet élargissement et le jardin du musée) et la circulation aux abords de la Gare de Val-Fleury.

f) Orangerie : d'une visite organisée par M^{me} Goubelin chez le Directeur du Patrimoine et à laquelle assistaient MM. Millet et Courchinoux, on peut retenir que le Comité souhaite la construction du pavillon du gardien ainsi que l'aménagement des accès à l'Orangerie dont la mise en état s'impose.

g) Deux foyers vont être construits à l'Orphelinat Saint-Philippe. M. le Maire rassure le Comité en précisant qu'ils seront noyés dans les arbres de la partie basse de façon à ne pas modifier la silhouette du site.

b) M. Millet émet le souhait que notre Comité participe — ainsi que d'autres associations — à d'éventuelles commissions extra-municipales au prorata du nombre de ses adhérents. Le Maire promet que le Comité aura sa place au sein des commissions qui concerneront son activité.

i) A une question sur l'avenir de la Z.A.C. Arnaudet, le Maire répond que 85 % des terrains sont déjà achetés, que pour le solde il faudra probablement agir par réquisition, qu'il y aura lieu de procéder à une nouvelle enquête publique et qu'en définitive les travaux de réalisation devraient débiter à l'automne prochain.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA NATIONALE 118

Nous avons appris que la Nationale 118, ex-« Voie Rapide », serait élargie afin de comporter trois voies dans le sens Paris-Chartres, entre l'échangeur des Bruyères et la sortie vers Meudon-la-Forêt.

Devant cette décision, nous avons interrogé l'Office National des Forêts qui nous a donné l'assurance qu'aucun arbre ne serait coupé, l'emprise actuelle de la Nationale 118 étant suffisante pour créer la troisième voie.

L'OPÉRATION « FORÊT PROPRE » DU 23 AVRIL 1983

Le temps n'a guère favorisé notre Opération « Forêt Propre ».

Cependant — et ceci est particulièrement encourageant — les participants étaient plus nombreux qu'en juin 1982. Beaucoup étaient venus individuellement, d'autres en groupes comme les Scouts et les élèves d'un établissement scolaire.

On peut regretter toutefois que plusieurs collègues n'aient été que bien faiblement représentés et que la présence « forestoise » ait été aussi discrète.

Mais le nombre des participants a été suffisant pour « couvrir » presque tous les bois de la commune de Meudon, et les camions de l'Office National des Forêts et de la ville ont à plusieurs reprises été remplis non seulement de sacs contenant papiers et cartons, mais aussi avec des « encombrants », c'est-à-dire des bouteilles, des matelas, des morceaux de ferraille, des épaves de cyclomoteurs... et de caddies !

L'organisation a bénéficié de l'expérience de l'an dernier. Des plans et des notes avaient été distribués en grand nombre, les P.C. et les lieux de rassemblement étaient matérialisés et leur direction fléchée.

Les membres du Comité de Sauvegarde des Sites présents ont été très actifs et ont mis la main à la pâte avec enthousiasme. Mais, afin de pouvoir disposer d'un encadrement mieux étoffé, il faut souhaiter que, l'an prochain, ils soient encore plus nombreux.

Signalons enfin que l'excellente collaboration avec les représentants de l'Office National des Forêts et de la Mairie a grandement facilité la tâche de tous les organisateurs de l'Opération « Forêt Propre ».

LES GRANDES PROPRIÉTÉS MEUDONNAISES

(suite)

Quittant l'ancien fief de Fleury-sous-Meudon, ou Fleury-la-Ville, et descendant vers le Val, on trouvait en bordure de la rue de Paris à l'Ouest, de la ruelle Saint-Germain au Sud et du chemin des Ruisseaux (rue Henri-Barbusse) à l'Est, le château du Val. L'entrée principale s'élevait au Nord-Est sur le chemin de Fleury (rue de la Belgique) à l'angle de la rue des Vignes. Il appartient au XVII^e siècle à M. Blet, puis à l'Abbé Perrin, et à Robert-Joseph Auguste, orfèvre du Roi, qui édifia le château. En 1776, il s'engagea à construire un ponceau sur le rû d'Arthelon pour faciliter le passage de la ruelle Saint-Germain. François Didelot fut propriétaire du domaine après la révolution. Ayant été nommé préfet par Napoléon I^{er}, il créa une faïencerie éphémère au rû couvert (rue Maisant). Au début de la Restauration, la propriété échut à la Princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, épouse morganatique du Duc d'Enghien, fusillé à Vincennes sur l'ordre de Bonaparte en 1804. La propriété revint ensuite à son notaire, M^e Foucher. Ses héritiers la laissèrent à l'abandon. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest ayant obtenu l'autorisation de créer une voie ferrée se raccordant près de Paris, à Issy à la ligne du Champ de Mars

à Puteaux, pour rejoindre à Viroflay la ligne de Paris-Montparnasse à Versailles-Rive Gauche, donna le coup de grâce à ce vaste domaine en 1898, d'une part en le coupant, la voie ferrée suivant le rû d'Arthelon, et d'autre part en disposant sur la rive gauche du rû une grande partie des terres provenant du creusement du tunnel entre Meudon et Chaville. Ces terres recouvrent le jardin anglais et une pièce d'eau. Le château ruiné fut démolí, alors que la chapelle était transformée en habitation, lors du lotissement de la propriété acquise en 1911 par M. Mabereau. La grande guerre interrompit les travaux de voirie qui reprirent en 1920 et donnèrent naissance, côté Fleury, à la rue du Maréchal-Joffre, sans issue, puis sur le remblai, à l'Ouest, aux rues du Plateau, du Progrès et Edouard-Manet, plusieurs de ces voies se terminant en cul-de-sac.

Autre victime des chemins de fer, mais en 1836 : la Folie Biencourt dont le terrain contigu au Sud au château du Val, était lui aussi traversé par le rû d'Arthelon et s'étendait en pointe vers la Fourche (intersection des rues de Paris et du Docteur-Arnaudet). C'est Charles Biencourt qui construisit la « folie » en 1780 (c'en était la mode) ainsi que les dépendances. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest acheta alors, à M. Duret, propriétaire, l'emprise de la voie ferrée de Paris-Montparnasse à Versailles-Rive Gauche, pour édifier le superbe viaduc nommé Pont Hélène... Le Professeur Richet fut propriétaire, puis les héritiers de M^{me} Appert. Ils subirent à nouveau l'emprise de la voie ferrée des Invalides à Versailles vers Meudon-Val-Fleury, et vendirent ce qui restait de la propriété à M. Mabereau, lotisseur, qui créa la rue du Hêtre-Pourpre, en souvenir d'un arbre majestueux. La maison d'habitation acquise par la Ville de Meudon subsiste, elle y a créé le Centre médico-pédagogique Alfred Binet.

Au-delà du pont des Mécards qui enjambe la voie ferrée venant de Paris-Montparnasse, tout en haut des Brillants, se dresse la maison qu'acheta Auguste Rodin en 1893, et qu'il habitait jusqu'à sa mort en 1917. Au cours des années, il agrandit son domaine et édifia un vaste atelier (où furent réemployés des éléments du château d'Issy) qui est aujourd'hui propriété de l'Etat. C'est une annexe de l'Hôtel Biron, rue de Varenne à Paris (Musée Rodin). Le sculpteur y est enterré sous la statue du « Penseur ».

Sur l'autre versant, en bordure du Pavé des Gardes, au début du Directoire, la citoyenne Anne, Françoise, Elisabeth Lange, danseuse célèbre, épouse de Michel-Jean Simons, négociant, demeurant à Altona au Danemark, acheta le 26 Messidor an IV (14 juillet 1796), et dans les mois qui suivirent, jusqu'en l'an VII, aux Montalets, aux Groux, aux Régnault, de nombreuses pièces de terre. Elle fit construire par l'architecte François Bélanger, la belle maison qui existe encore au 23, route des Gardes. Protégée de Barras, elle recevait les personnalités du monde politique. La propriété était délimitée au Sud par le chemin qui devait devenir la rue Scribe, au Nord, au-delà de la route des Gardes, elle descendait presque à la Seine. Au cours du XIX^e siècle, le banquier Laffitte et l'auteur dramatique Scribe en furent propriétaires, puis plus tard le Maréchal de Saint-Arnaud.



La Folie Biencourt.

Elle fut morcelée à la fin du Second Empire. Une belle propriété, « Les Tourelles », à l'angle de la route des Gardes et du chemin Scribe, dominait la vallée du haut de sa terrasse. Elle appartient à la famille Marcihacy. Une résidence en a pris la place. La maison construite par Bélanger avec ses communs n'a pas été défigurée. Elle est dominée par un beau parc qui s'élève jusqu'au chemin Scribe.

A l'Est s'étendait la propriété Frager, cédée aussi à un groupe immobilier.

Près de la gare de Bellevue, Paul Houette, artiste peintre et bienfaiteur de la commune, avait sa propriété avec accès place Aristide-Briand. C'est aujourd'hui une Maison de Retraite.

D'origine récente, la Villa mexicaine, étudiée par M^{me} Peltier, fut créée par M. Méhedin en achetant 7 hectares de terres et vignes peu avant 1870, près de la gare de Meudon-Montparnasse, à l'angle du sentier des Blancs et de ce qui sera la rue Alexandre-Guilman. Architecte, grand voyageur, collectionneur, il édifia l'importante et « fabuleuse » villa inspirée de l'ancienne civilisation mexicaine qu'il avait étudiée sur place. Louée à la Société Maggi, à la mort du constructeur, elle fut laissée à l'abandon et finalement démolie en 1948. On créa à la place des petits immeubles. Auparavant, en 1930, les terrains avaient été lotis donnant naissance aux rues Hédouin et Pierre-Arnoux.

Un peu plus bas, boulevard Anatole-France, à l'angle du sentier des Blancs, la maison Bouret fut édifiée à la fin du siècle dernier. Entourée d'un vaste jardin, c'est actuellement la propriété de la Mutuelle des P.T.T.

Face à la Villa mexicaine, de l'autre côté de la voie ferrée, s'élevait l'importante villa de La Rochelle, comédien et directeur de théâtres, autrefois créés dans les quartiers de Paris et dans les communes qui devaient être annexées par la Capitale en 1860 : Théâtres Montparnasse, de Grenelle, etc. Le terrain s'étendait le long de la rue des Galons, de la rue du Départ (Claude-Dalsème) au sentier des Essarts, en bordure duquel

le propriétaire avait fait construire une petite salle de spectacles qui est encore debout. Cette propriété appartient ensuite à M. Flament-Hennebique, l'un des inventeurs du béton armé. C'est aujourd'hui une vaste résidence.

Revenons vers le centre de Meudon. Ayant échappé au morcellement, bordée à l'Ouest par la rue de Paris, au Nord par la ruelle de Saint-Germain et à l'Est par le ru d'Arthelon, s'étend « la maison rouge ». En 1579, Philippe de Rosnel, orfèvre sur le pont au change et bourgeois de Paris, achète 4 arpents. C'est lui qui, déjà propriétaire à Meudon, fit probablement construire la maison en briques et pierres, d'où son nom, à la fin du XVI^e siècle. Elle figure sur une « Veue de Meusdont » (1). Son fils Philippe qui avait épousé Marguerite Le Tellier, de Chaville (ancêtres de Louvois), est tabellion à Meudon et se donne le titre de « Sicur du Château », « seigneur des Bas et Hauts Moulineaux ». En 1685, la propriété est partagée entre les héritiers, après que Pierre Gardebois l'ait occupée suivant bail de 1675, qui contient un état des lieux précis (2).

Divisée, elle passe à plusieurs, et est l'objet de nombreux procès, pour échoir enfin à Jean Raoulx, à la Révolution. « Pourvoyeur » de Mesdames, au château de Bellevue, soupçonné de tort d'avoir caché Roland, le ministre girondin, entretenant d'autre part une correspondance avec des émigrés, en Italie, il fut arrêté et guillotiné sous la Terreur (3). Confisquée, la propriété échut à la fin du XIX^e siècle à la famille Piatier, qui dut subir aussi une expropriation à l'Est, pour l'implantation de la nouvelle voie ferrée, en 1898, et le tracé de la rue de la Vallée, devenue avenue Jean-Jaurès. Vendue après la Seconde Guerre mondiale au Groupe Maneira, elle a reçu un ensemble de résidences confortables, parmi les beaux arbres qui en font encore l'ornement.

(1) B.N. département des estampes.

(2) Dépôt des notaires, Archives des Hauts-de-Seine.

(3) A. Gardebois, *Meudon pendant la Révolution*, Corlet Editeur, 1976.



Tout près de l'Église Saint-Martin-Saint-Blaise, à l'extrémité Sud de la rue des Ménétriers, qui devint rue des Francs-Bourgeois, puis rue de l'Égalité sous la Révolution, rue des Princes ensuite avant de devenir rue de la République, s'élève encore au n° 63 l'ancien Hôtel Richer. Le parc descendait jusqu'au ru d'Arthelon et était limité au Nord par l'ancien cimetière et la ruelle des Ménagères et au Sud par la ruelle Hérault, dont le tracé a été rectifié au début du XIX^e siècle pour supprimer sa sinuosité.

Achille Barentin céda en 1667 la propriété à Pierre Richer, greffier en chef de la Chambre des Comptes. Ses héritiers la vendirent à Vavasseur, boulanger à Issy. Jean-Baptiste-Alexandre Leblond, architecte, élève de Le Nôtre, achète le domaine en 1717 et dresse les plans d'un parc très classique dominé par la façade non moins classique de l'ancien hôtel (1). Projets qui ne furent jamais réalisés, J.-B.-A. Leblond avait rejoint à Saint-Pétersbourg le Tsar Pierre le Grand, à la suite de sa visite en France. Ce départ était motivé par le mauvais état de ses finances et sa conduite dissolue. Il mourut en Russie en 1722 après avoir participé à la construction de la nouvelle capitale, sur la Neva. Vallon de Bois Roger, receveur du domaine, puis Bullion de Madière l'occupent avant M. Despeignes, ancien receveur de rentes de la Ville de Paris. Trésorier du bureau de charité, il traversa la révolution sans être inquiété et décéda en 1804. Ses héritiers vendirent l'hôtel où les notaires meudonnais avaient désormais leur étude, et le terrain à M. Tellier, ancien boucher enrichi, qui le céda à M. Marquis. Enfin les époux Laloe devinrent propriétaires et procédèrent au lotissement vers 1838 en traçant les rues Roudier et Fleury-Panckoucke (2) où mon arrière-grand-père, Adolphe Moreau, maître charron, acquit 1.303 m² de terrain en 1842 à l'angle des deux rues ci-dessus, pour 4.000 francs (n'ayant déclaré, confidentiellement, que 1.000 francs sur l'acte de vente!). Henri Etlin, pianiste, fut propriétaire de l'hôtel entre les deux guerres.

Un lot important, entre la rue Fleury-Panckoucke, au Sud, et la ruelle des Ménagères, au Nord, jusqu'à la rue d'Arthelon, fut acheté par les époux Letainturier, qui y édifièrent une villa d'allure très classique, avec pavillons de gardien et de jardinier existant encore. En 1925, les héritiers de M^{me} Lefebvre, alors propriétaires, vendirent la partie basse du terrain à l'inévitable Mabereau qui traça la rue Paul-Doumer dans le prolongement de l'allée de Reffye.

Derrière l'église paroissiale s'étendait, au XVIII^e siècle, une vaste propriété descendant elle aussi au ru d'Arthelon à l'Est. Elle était limitée au Sud par la ruelle des Ménagères qui longeait l'ancien cimetière. Au Nord, elle approchait du chemin des Grimettes (rue Banès) qui servait de lit au ruisseau du lavoir de Meudon et était souvent impraticable. Cette propriété fut à M. Buselier, puis à M. Gayet et à M^{lle} Duru, bienfaitrice de la paroisse avant 1789. Elle échut au milieu du siècle dernier à la famille de Baudreuil. La création de la voie ferrée et de la gare de Meudon-Val-Fleury desservant ces trois quartiers donna le coup de grâce à ce beau domaine, dont subsistait seule l'Orangerie, rue de l'Église, occupée autrefois par l'école paroissiale Jeanne d'Arc avec, en annexe, une salle paroissiale.

(1) Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 3361.

(2) La rue Rabelais fut tracée vers 1865, après désaffectation de l'ancien cimetière. Le cimetière des Longs réages recevait les inhumations depuis 1860.

Lotie en 1901 par Bernheim, il y traça des voies destinées à relier le centre de Meudon à la nouvelle gare : avenue Louvois, faisant suite à l'avenue Victor-Hugo (à l'emplacement de l'ancien cimetière), désenclavant en même temps la rue Roudier, rue du Cardinal-de-Lorraine (devenue rue Léonie-Rouzade), de Baudreuil et Servien. Une école était construite avenue Louvois : l'école Jules Ferry.

Jean-Baptiste Vulpian, avocat au Parlement (et des Dames de Saint-Cyr), dernier bailli de Meudon en 1790, était propriétaire d'un important immeuble rue des Ménétriers (rue de la République), à l'angle de la rue de la Fontaine (rue de Paris). Le jardin s'étendait en contrebas, de l'autre côté de la ruelle derrière l'église. Après l'avoir occupée de longue années, il l'avait acquise sur enchères en 1785 des héritiers Tinet-Toulza pour 11.005 livres, qui eux-mêmes tenaient cette propriété de Jacques Delacourt, officier de l'Hôtel de Ville de Paris. Dès son acquisition, J.-B. Vulpian entreprit de réunir les deux portions de son jardin en supprimant la ruelle derrière l'église (qui servait d'égout). Il obtint un arrêt du Conseil d'Etat autorisant cette aliénation. Cette décision entraîna une petite révolution dans la paroisse. Les murs que faisaient édifier le propriétaire étaient démolis dans la nuit. Finalement, il renonça à cette suppression, ce qui permit au XIX^e siècle la création de la rue de l'Église.

Après la Révolution, la maison appartient à M. Banès qui fut maire de la localité jusqu'en 1838. A sa mort, la Ville de Meudon l'acquiert pour en faire sa mairie, alors que le jardin était loti et donnait naissance à la villa des Grimettes, rue de Paris, avec sortie rue Banès. En 1930, la ville abandonna cette mairie pour la transférer dans l'ancienne propriété Lecorbeiller, avenue Jacqueminot.

Le Monoprix et la Maison de la Culture André Maurois en ont pris la place, et le parc devint la « Villa des Grimettes » à M. Fagniez, professeur au Collège de France.

Un peu plus loin, au 15, rue de la République, délimitée au Sud par la ruelle de la Maison-Rouge et à l'Est par la rue Lavoisier, s'étendait la villa « Les Cèdres » appartenant à la famille Tiroufflet (1). Acquisée également par la ville, elle abrite aujourd'hui le Club du 3^e âge « La Renaissance », un jardin d'enfants et des ateliers municipaux.

Autre villa : la villa Molière s'élève toujours en bordure de la rue des Pierres. Remontant aux origines de cette maison, alors moins importante qu'elle n'est de nos jours, nous trouvons en 1632 une vente par M^{lle} Renée Rousselet (2), veuve de noble homme Denis de Lelle, contrôleur général des tailles de la Généralité de Paris, à noble homme Rollin Burin, Maître des courriers de Normandie, Bretagne, Anjou, Touraine et du courrier général des dépêches de Paris. « Une grande maison » rue des Pierres, corps de logis, couvert de tuiles, porte cochère, deux courtils, cour..., puits, écurie à chevaux, étable à vaches, grande cuisine, four.

En 1650, Rollin Burin vend à Claude Laborie, conseiller secrétaire du Roi. Ruiné, ayant de nombreux créanciers, ces derniers reçoivent la maison de leur débiteur en 1674. Après déclaration au profit de M^{lle} Armande, Claire, Elizabeth-

(1) M. de Baudreuil avait épousé une demoiselle Tiroufflet.

(2) Elle était fille de François Rousselet et Catherine Paré, qui figurèrent dès 1620 à la table du Terrier, donc petite-fille par sa mère d'Ambroise Paré, chirurgien du Roy. Filiation établie par M^{me} M.-T. Herledan.

Grezinde BÉjart, veuve de Jean-Baptiste Poquelin, sieur de Molière, celle-ci devint propriétaire en 1676 de la maison que Laborie avait agrandie et transformée à peu près dans son état actuel. Le mur du fond du jardin mitoyen avec celui de Noël Delaville menaçant ruine, Armande BÉjart, la veille de son remariage avec Isaac Guérin, comédien de sa troupe, acquérait le 25 mai 1677 en copropriété avec Jérôme Langlois et Pierre Gardebois, l'ensemble de la propriété de la rue des Ménétriers. Peu après, faisant cesser l'indivision, elle resta seule propriétaire du jardin, agrandissant son domaine vers le Sud (1). Armande BÉjart décéda en 1700 et ses héritiers, Esprit-Magdeleine Poquelin, Isaac et François Guérin, vendirent la propriété à Pierre Poulain de Launay, secrétaire de Thomassin de Joyeux, Gouverneur de Meudon en 1705. Il mourut en 1722, ayant cédé la propriété (qu'il avait divisée en appartements) et après avoir acquis une parcelle qui lui donnait une sortie sur la rue des Ménétriers, à son fils Jean-Claude Pipoulain de Launay. Celui-ci négligea l'entretien de l'immeuble et, après sa mort en 1768, ses héritiers la vendirent à Lanurisse de Saliéne. Il dut le restaurer de fond en comble. Grâce à la loi du 28 Ventose an III, sa fille Anne-Louise acquit le terrain et l'orangerie basse au Sud, « bien national ». Au décès de son époux en 1833, sur l'adjudication, Jean-Pierre Millet devint propriétaire.

En 1875, l'ensemble de la propriété fut licitée au décès d'Augustin Millet, dont la fille a épousé Leuge-Dulaurier, qui resta propriétaire de la maison rue des Pierres. L'orangerie basse qui avait été démolie ne faisait plus partie du domaine qui fut classé monument historique, en 1897. Enfin, en 1941, les héritiers Leuge-Dulaurier vendirent la propriété à la Ville de Meudon qui, en 1943, y installa le Musée d'Art et d'Histoire. L'immeuble est en cours de restauration.

(1) Archives personnelles. Une expédition sur parchemin a été donnée au Musée de Meudon en 1943.

La ferme des Moines, à l'angle Nord-Ouest de l'actuelle rue de la République et de la vieille rue Terre-Neuve, appartenait à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. En 1570, les religieux la cédèrent avec la justice au Cardinal de Lorraine. Les héritiers du Cardinal, puis Abel Servien et le Marquis de Louvois, barons de Meudon, en furent propriétaires. Anne de Souvre, veuve de ce dernier, vendit cette terre avec une maison dont elle était restée propriétaire, à la Comtesse de Verrue. Elle édifia l'hôtel qui existe encore et agrandit son domaine vers la Bourgogne, à l'aide d'achats et d'échanges, en ayant soin de grever les terres délaissées de servitudes de vue (2). Il s'étendait au Nord de la rue Terre-Neuve, en bordure de la rue des Ménétriers, jusqu'à la Croix de la Prévôte (place Rabelais), puis à l'Ouest au Clos Moreau. En contrebas de l'abreuvoir reconstruit en 1755, se trouvait le Clos de la Seigneurie. Prince de Grimberghem, Duchesses de Duras puis d'Aumont furent usufruitiers ou nu-propriétaires. Enfin, à la veille de la Révolution, on trouve la présidente d'Arconville.

Sous la Restauration, le Général Comte de Jacqueminot (1) est propriétaire. A sa mort en 1864, la propriété est morcellée par le financier Paira, créant les rues de l'Orangerie et Paira, du Parc (du Général-Gouraud) et Babie.

Les Sœurs de la Présentation conserveront une grande partie de la propriété en 1867, y créant un pensionnat de jeunes filles : l'Ecole Saint-Joseph.

(A suivre.)

André GARDEBOIS.

(2) Il y a lieu de noter que la plupart des propriétaires tenaient à profiter d'une vue imprenable, sur Paris et son alentour.

(1) Administrateur de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, il obtint la création d'une gare à Meudon.



Maison
d'Armande BÉjart
(Coll. F.R.D.).

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON

Tél. 626-65-25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

Crédit Mutuel de Meudon

2, boulevard des Nations-Unies - Tél. 626.39.13

DROGUERIE
C A D E A U X

Maison HUTTE

35, rue de la République
92 - MEUDON

Tél. : 534-13-81

Ménage - Vaisselle
Verrerie - Plastique
Brosserie - Entretien
Peinture - Papiers peints
Quincaillerie - Electricité

 **eubles**
ener et fils

111, rue de Paris (derrière le Monoprix)
MEUDON - Tél. 534-13-53

GARANTIE DES MARQUES
GARANTIE DES PRIX

L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE POUR LE CHAUFFAGE DE MEUDON-LA-FORÊT

EN QUELQUES CHIFFRES, LA GÉOTHERMIE À MEUDON-LA-FORÊT, POURQUOI ET COMMENT ?

Meudon-la-Forêt, c'est environ 7.350 logements collectifs et 1.250 équivalents-logements constitués par les équipements collectifs qui y sont intégrés : écoles, piscine, salle des sports, bâtiments administratifs...

Le chauffage de Meudon-la-Forêt, c'est environ 15.500 tonnes équivalent pétrole (T.E.P.) consommées chaque année par la chaufferie centrale fonctionnant au fuel lourd et au charbon.

La géothermie, c'est, à la verticale de Meudon-la-Forêt, l'existence d'une nappe d'eau souterraine, située vers 1.500 mètres de profondeur, capable de fournir 350 à 400 m³/h d'eau à une température de 60 à 65°.

Le chauffage géothermique de Meudon-la-Forêt, ce sera, dès 1984-1985, une économie d'environ 6.700 T.E.P., soit près de 45 % de la consommation actuelle de fuel et de charbon.

L'opération géothermique de Meudon-la-Forêt va se traduire par un ensemble de travaux importants :

- réalisation de quatre puits géothermiques, qui nécessitera au total environ 8.000 mètres de forage;
- création d'une station géothermique où la chaleur de l'eau géothermale sera prélevée dans des échangeurs thermiques et épuisée par des pompes à chaleur;
- modification du réseau de chauffage existant entre la chaufferie et les immeubles, afin de l'adapter aux possibilités de l'énergie géothermique.

Le coût de l'opération sera d'environ 95 millions de francs (estimation au premier trimestre de 1983). Il sera financé par divers prêts et subventions. Son amortissement sera assuré par l'économie d'exploitation résultant de l'économie d'énergie qui sera réalisée.

A aucun moment cet investissement n'occasionnera un accroissement des charges de chauffage des Forestois. Au contraire, rapidement, ces charges seront sensiblement diminuées et leur abaissement ira croissant au fil des années.

L'opération géothermique de Meudon-la-Forêt est donc entreprise pour les Meudonnais et particulièrement pour les Forestois.

Il serait malhonnête de dire que les travaux nécessaires à sa réalisation, malgré les précautions qui sont prises, ne perturberont pas la vie de la cité.

Les nuisances éventuelles seront minimisées, mais surtout il faut qu'elles soient connues, prévues et comprises par les intéressés.

Les travaux en cours concernent la construction de la plate-forme de forage : le premier forage étant sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Meudon et les forages suivants étant pris en charge par la Semigem.

D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE ?

L'étymologie grecque du mot « géothermie » donne la réponse à cette question. « GEO » vient de « Gê » qui signifie « la terre »; « THERMIQUE » vient de « Thermos » qui signifie « chaud ».

La géothermie est donc l'énergie calorifique produite par la terre, à partir de l'activité des éléments radioactifs qui y sont contenus depuis sa formation.

On estime que la température dans la partie centrale de la terre doit être de l'ordre de 4.000°. Celle du manteau s'accroît entre 1.000° environ sous la croûte terrestre et 3.000° à sa partie inférieure.

Le globe terrestre constitue donc une source de chaleur très importante qui rayonne depuis l'intérieur vers la surface.

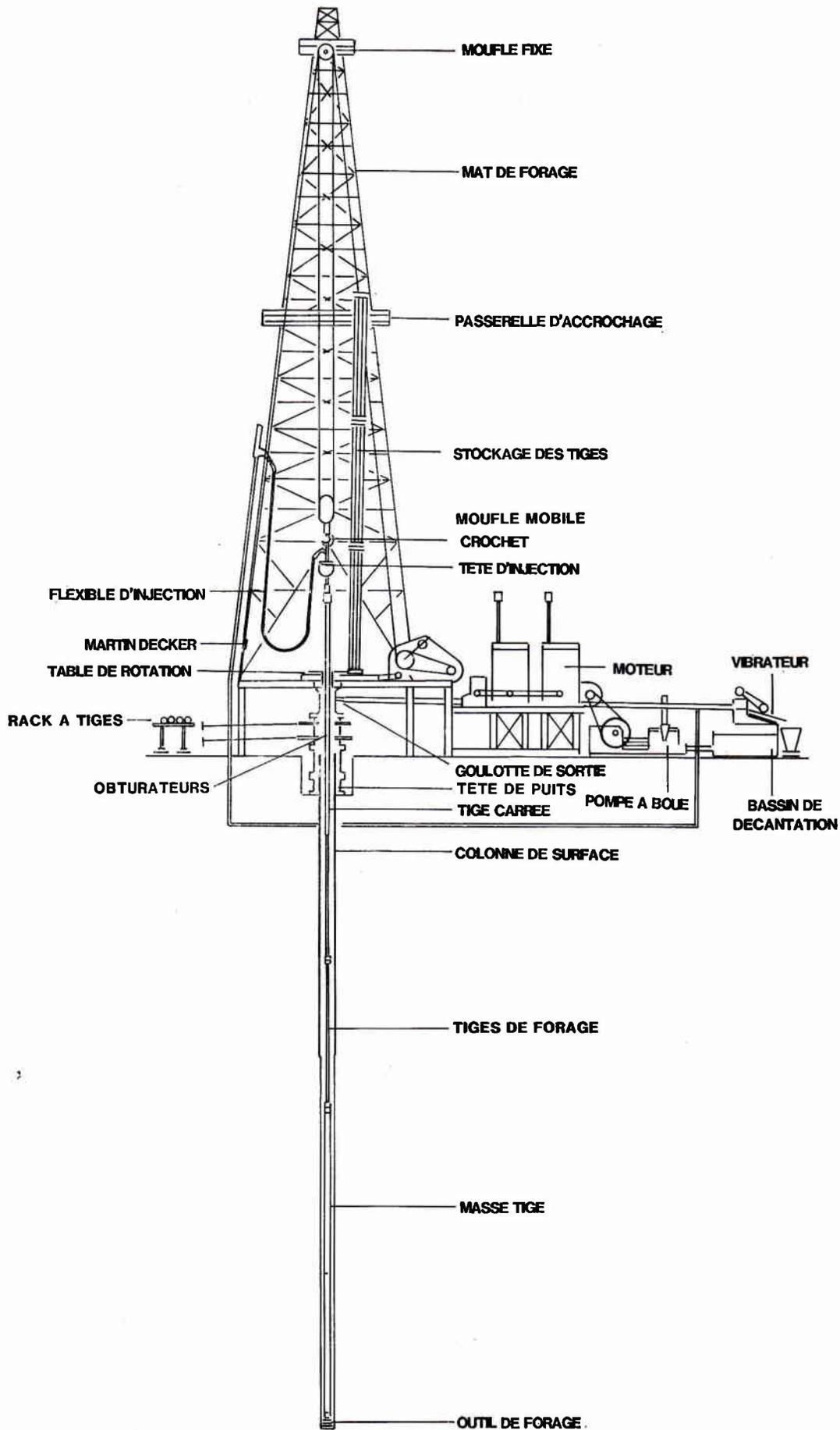
On estime qu'elle équivaut à la chaleur que fournirait la combustion de 25 à 30 milliers de T.E.P./an, soit environ l'énergie fournie par 2 millions de chaufferies telles que celle de Meudon-la-Forêt.

LA DÉFINITION DE L'OPÉRATION GÉOTHERMIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

LE PROJET INITIAL...

L'importance des besoins énergétiques de Meudon-la-Forêt a impliqué, dès les premières études du projet, de rechercher une ressource géothermique offrant le potentiel énergétique maximum.

L'étude géologique, réalisée en 1980 par Géotherma, à partir des données alors connues, a défini deux objectifs géothermiques devant a priori répondre à cet impératif : le réservoir des calcaires du Dogger et celui des grès du Trias. Leurs caractéristiques prévisionnelles établies à cette époque étaient les suivantes :



	Réservoir du Dogger	Réservoir du Trias
Profondeur par rapport au sol	entre 1.480 et 1.630 m	entre 2.030 et 2.100 m
Température de l'eau géothermale au toit du réservoir ..	57 à 61°	78 à 81°
Débit obtenu par pompage	150 à 200 m ³ /h	100 à 150 m ³ /h
Minéralisation de l'eau géothermale	environ 15 g/l	environ 80 g/l

A partir de ces données, le bureau d'étude thermique chargé d'étudier les problèmes de l'utilisation de ces ressources, l'Omnium d'Etudes Techniques, a conclu à la nécessité de produire 200 à 300 m³/h d'eau à partir du Trias, à l'aide de deux puits, avec en complément une production de 150 à 200 m³/h d'eau du Dogger par un troisième puits.

La forte minéralisation des eaux géothermales, tant celle du Dogger que celle du Trias, essentiellement constituée de chlorure de sodium, empêche d'envisager leur rejet dans le milieu naturel de surface. La salinité des eaux géothermales profondes du Bassin Parisien implique donc leur réinjection intégrale dans leur milieu d'origine. Trois puits de production doivent donc être secondés par trois puits de réinjection.

L'opération géothermique initialement prévue, du point de vue des travaux de forage, devait donc comporter la réalisation de trois « doublets » (couples de puits de production et puits de réinjection), deux pour exploiter le Trias, le troisième pour exploiter le Dogger, soit au total six forages.

... RÉCEMMENT MODIFIÉ À LA SUITE DE L'EXPLORATION GÉOTHERMIQUE DU TRIAS EN RÉGION PARISIENNE

En 1982, l'opération d'exploration géothermique au Trias, menée à Achères, à proximité de Poissy, sous la Maîtrise d'Œuvre de Géotherma, a confirmé que les grès triasiques constituent un réservoir géothermique intéressant. Les essais de débit effectués ont montré qu'il était capable de fournir environ 125 m³/h d'eau géothermale. Sa température à Achères était de 78°.

Par contre, les essais de réinjection, menés en utilisant l'eau géothermale produite, ont montré que le réservoir gréseux du Trias pose un problème. Pour y réinjecter un débit de l'ordre de 125 m³/h, il est nécessaire d'appliquer en surface une pression de refoulement très importante. Si techniquement ceci s'avère possible, du point de vue économique, le coût de l'énergie nécessaire aux pompes de réinjection grève lourdement la rentabilité de l'exploitation géothermique.

Le Trias, dans les conditions technologiques actuelles de son captage, ne peut donc constituer un objectif géothermique rentable, tant que les causes du problème et donc les remèdes à y apporter n'auront pas été définis.

Le programme de forage de l'opération géothermique de Meudon-la-Forêt a donc été modifié, récemment, puisque la décision a été prise en février 1983. Quatre puits géothermiques, au lieu de six, seront forés, avec pour objectif le réservoir du Dogger.

L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATE-FORME DE FORAGE

A la fin du mois d'avril, les Forestois ont pu voir les travaux commencer avec un premier désagrément, la suppression de l'aire utilisée par les joueurs de boules et les promeneurs. Que tous soient rassurés : lorsque les travaux seront achevés, ce terrain leur sera intégralement restitué, dans l'état où ils l'ont toujours connu.

Des arbres ont été retirés, le chantier de forage ayant dû empiéter sur l'enclos de plantation. Là encore, que les Meudonnais et particulièrement les Forestois se rassurent, la majeure partie de ces arbres sera replantée.

Les Meudonnais doivent savoir que tout a été conçu pour sauvegarder leur environnement. Le site de forage a été choisi à l'extérieur de l'ensemble de Meudon-la-Forêt. Le Carrefour des Arbres-Verts a été retenu car il constituait la plus grande aire non urbanisée et non boisée à proximité immédiate de Meudon-la-Forêt.

La seule modification du site après travaux sera la suppression de 425 m² d'enclos de plantation, mais, en contrepartie, ils seront accessibles au public, ce qui n'était pas le cas auparavant.

LA MACHINE DE FORAGE

Le mât de forage, haut d'une quarantaine de mètres, est la partie la plus visible. En réalité, il ne s'agit que d'un puissant appareil de levage capable de soulever environ 300 tonnes. Il permet de descendre et remonter le train de tige durant le forage et de descendre les colonnes de tubages qui servent à soutenir le puits.

Enfin, autour de la machine, se répartissent ses équipements annexes, principalement le circuit des boues de forage, avec des bacs de fabrication et de stockage et de puissantes pompes pour les injecter dans le puits pendant son forage.

LE FORAGE EN DÉVIATION

Deux doublets géothermiques vont donc être réalisés, c'est-à-dire deux puits de production et deux puits de réinjection.

Pour que la température de l'eau géothermale, aux puits de production, ne soit pas prématurément affectée par la réinjection d'eau refroidie, les points de production et de réinjection, au niveau du réservoir, doivent être suffisamment espacés. Dans le cas de l'opération de Meudon-la-Forêt, ils seront distants, les uns des autres, d'environ 1.000 mètres.

Les forages étant réalisés à partir d'une seule plate-forme, ils seront distants au sol de 8 mètres seulement. Les forages seront donc déviés pour acquérir les orientations et inclinaisons nécessaires pour obtenir les écartements d'un kilomètre entre les puits au niveau du réservoir.

L'IMPACT DE L'OPÉRATION SUR LA VIE DES FORESTOIS

Pour pouvoir produire 350 à 400 m³/h d'eau chaude, captée à 1.500 mètres de profondeur, une machine de forage va réaliser quatre puits totalisant 8.000 mètres de longueur, et travailler durant environ six mois.

Pour distribuer cette énergie à travers l'ensemble de Meudon-la-Forêt, une adaptation du réseau de chaleur existant va devoir être entreprise, nécessitant la création de sous-stations d'échange de quartier et de liaison entre elles par un réseau de canalisations de surface.

Nous l'avons déjà dit, ces travaux ne passeront pas inaperçus; durant le second semestre 1983, les Forestois vont vivre avec un chantier géothermique; durant 1984 et 1985, des travaux seront entrepris dans Meudon-la-Forêt.

Néanmoins, le lecteur a pu se rendre compte que les concepteurs de l'opération ont eu comme souci, à tous les stades du projet, la préservation de l'environnement de Meudon-la-Forêt. La géothermie à Meudon ne sera pas l'enfer à Meudon.

LA PRÉSERVATION DU SITE FORESTIER DE MEUDON

Nous pensons que le lecteur sera rassuré par cet article, où nous nous sommes gardés de lui cacher la réalité d'une incidence de l'opération sur la vie des Forestois durant les travaux, mais où nous avons également exposé les mesures prises pour minimiser les nuisances éventuelles.

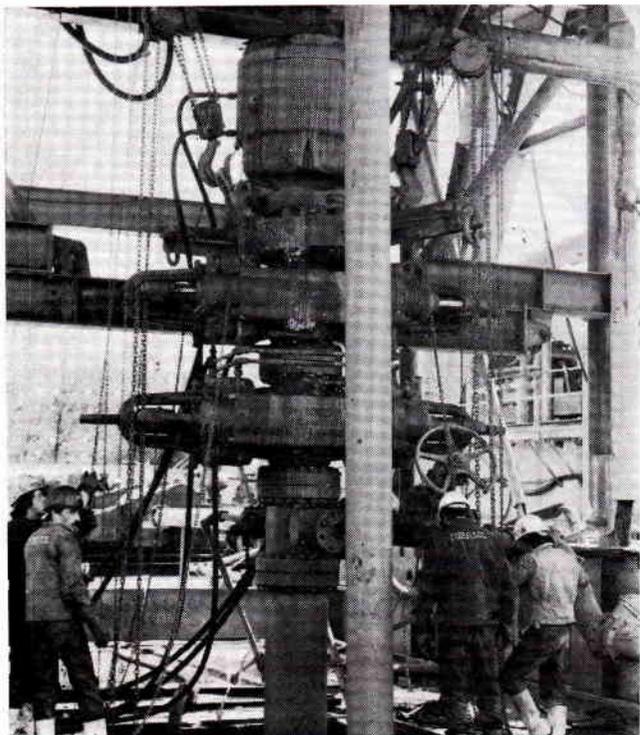
Six mois de forage et environ deux ans de travaux de surface; mais en contrepartie, trente à cinquante ans au minimum d'exploitation :

- d'une énergie non polluante,
- d'une énergie nationale, facteur d'indépendance de la France vis-à-vis des pays qui nous vendent l'énergie que nous consommons,
- d'une énergie moins chère et surtout à l'abri des problèmes d'approvisionnement et des hausses de prix que nous avons connues au cours des vingt ans passés.

La balance penche pour ce futur et tout a été entrepris pour que l'exploitation de l'énergie géothermique ne porte pas préjudice à l'environnement des Forestois, de leurs enfants et petits-enfants.

Nous sommes convaincus que les intéressés, comparant l'ampleur qu'aurait eu ce préjudice définitif pour leur environnement et la gêne temporaire occasionnée, comprendront le choix qui a été fait.

Lorsque l'énergie géothermique sera exploitée, seuls les initiés sauront que l'équivalent de 6.500 à 7.000 tonnes de pétrole sont produites chaque année au Carrefour des Arbres-Verts.



Synthèse des travaux de M. Godard, Directeur de la Société Géotherma, par M. Michel Mercier, Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Meudon.

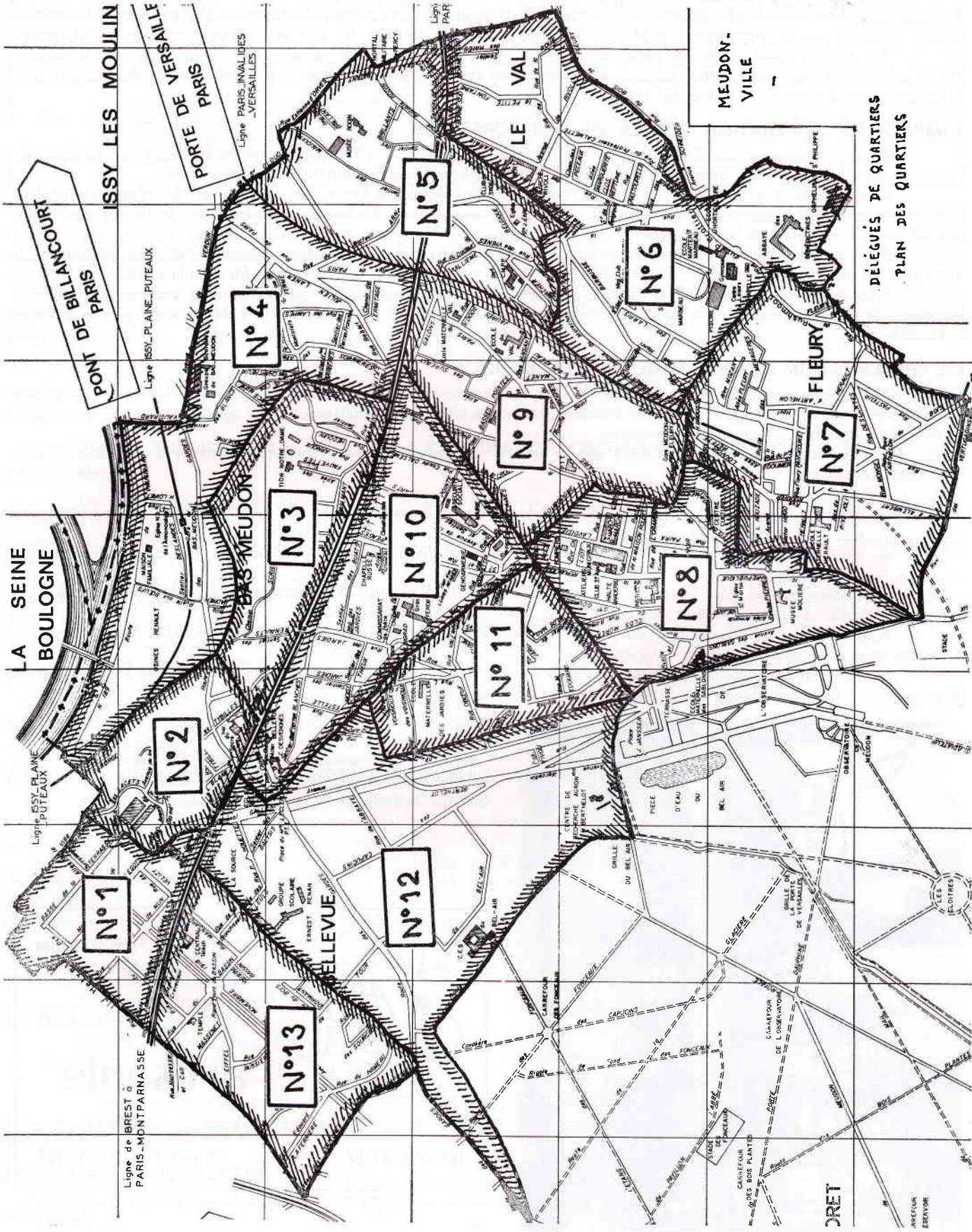


bougies, tissages, grès, cadeaux
vanneries - bois blanc - jeux
listes de mariage

l'artisanie

61, Rue de la République - MEUDON
Tél. 626-71-57

Ouvert le DIMANCHE



DELEGUES DE QUARTIERS
PLAN DES QUARTIERS

MEUDON-VILLE

PRET

PRET

Délégués de quartiers

La liste actuelle des délégués de quartiers est la suivante :

Quartier N°	1 : Commandant Verdier	2 bis, rue du Cerf	534.27.76
	2 : M. Langer	11, boulevard Anatole-France	
	3 : M. Clouzeau	12, avenue Scribe	534.85.79
	4 : M. Rémon	4, route des Gardes	534.44.91
	5 : M ^{me} Foucher	5, rue Docteur-Vuillième	534.48.10
	6 :		
	7 : M. Bocquet	22, rue Terre-Neuve	626.01.68
	8 : M. Poilevey	10, rue Baudreuil	534.54.28
	9 : M. Moulins de Beaufort	2, rue Servien	534.47.88
	10 : M. Ader	23, avenue Le Corbeiller	534.25.69
	M ^{me} Goublin	2, avenue du Château	534.16.94
	11 : M. Gayral	12, rue Lucien-Feuchot	534.27.45
	M. Monat	1 bis, rue Valentine	626.21.36
	12 : M. Boullault	4, rue des Capucins	534.42.53
	M. Koechlin	1 bis, rue des Capucins	626.10.81
	M. Reinach	75, route des Gardes	626.66.88
	13 : M. Gilardoni	48, avenue du Onze-Novembre-1918	534.36.38
	Meudon-la-Forêt M. Larré	11, rue Woluwé-St-Lambert, Meudon-la-Forêt	630.79.78

Bulletin { d'adhésion (1)
de renouvellement (1)

M. (Nom)

Prénom

Adresse

Téléphone

Profession

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre

Date :

Cotisations : Membre Bienfaiteur à partir de	75 F	par chèque ou mandat au nom du Comité de Sau-
Membre Adhérent	30 F	vegarde des Sites de Meudon, « En la Mairie de
Membre Sympathisant	10 F	Meudon » - C.C.P. PARIS 22.465.15.

(1) Rayer la mention inutile.

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 534-12.01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Etablissements

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

HOTEL ★ ★ N N

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 630.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-12-81

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, Rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 534-21-84

Un magasin d'articles de sport à Meudon

MEUDON - SPORT

(Près de la Place Stalingrad)

Tennis (cordage raquettes en 24 h.)

Sports d'équipe, Equitation, Ski, etc.

2, Bd des Nations-Unies, 92190 MEUDON - Téléphone 534-36-78